

COMMUNE DE GREZIEU LA VARENNE

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU HUIT NOVEMBRE DEUX MIL VINGT ET UN

\*\*\*\*\*

L'AN DEUX MIL VINGT ET UN

Le 8 NOVEMBRE à 20h30

Sous la présidence de M. Bernard ROMIER

Ont siégé : Mesdames Monia FAYOLLE, Elodie RELING, Nadine MAZZA, Anne-Virginie POUSSE, Fabienne TOURAINE, Laurence MEUNIER, Béatrice BOULANGE, Isabelle SEIGLE-FERRAND, Christel DECATOIRE, Eliane BERTIN, Anne-Marie MATHIEU, Renée TORRES et Messieurs Laurent FOUGEROUX, Pierre GRATALOUP, Jean-Claude JAUNEAU, Olivier BAREILLE, Jean-Claude CORBIN, Jean-Marc CHAPPAZ, Michel LAGIER, Robert NICOLETTI, Gilbert BERTRAND, Hugues JEANTET, Jacques MEILHON, Clément PERRIER

Pouvoirs :

M. Marc ZIOLKOWSKI donne pouvoir à M. Hugues JEANTET

Mme Fanny LEBAYLE donne pouvoir à Mme Monia FAYOLLE

M. Emeric MOREL donne pouvoir à M. Bernard ROMER

Absente :

Mme Virginie BLAISON

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX élus : 29

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX présents : 25

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX représentés : 3

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX absents : 1

CONVOCAION EN DATE DU : 2 novembre 2021

DATE D’AFFICHAGE : 12 novembre 2021

-----  
**OBJET : Visite du Sénat par le Conseil Municipal d’Enfants**

-----n° 2021/080

**VU** le Code général des collectivités territoriales,

**VU** la délibération du Conseil Municipal n° 2021/067 du 13 septembre 2021 relative à la visite du Sénat par le Conseil Municipal d’Enfants prévue le 22 septembre 2021,

**CONSIDERANT** le report de cette visite en raison de contraintes organisationnelles et la nouvelle invitation faite par Madame Catherine DI FOLCO, Sénateur du Rhône, afin de visiter le Sénat le 19 janvier 2022,

**CONSIDERANT** l’installation du Conseil Municipal d’Enfants 2021-2022 intervenue le 16 octobre 2021,

**CONSIDERANT** que cette visite participe à l’apprentissage de la citoyenneté des membres du Conseil Municipal d’Enfants,

OUI l’exposé de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE PAR :

28 VOIX	POUR
0 VOIX	CONTRE
0 VOIX	ABSTENTION

- **APPROUVE** le déplacement du Conseil Municipal d’Enfants, accompagné par Monsieur le Maire ou son représentant, Madame Monia FAYOLLE, première adjointe,

Madame Elodie RELING, adjointe à l'enfance, M. Pierre GRATALOUP, adjoint, et Madame Christine LAMBOLEZ, agent en charge du CME, afin de visiter le Sénat le 19 janvier 2022.

- **DIT** que les membres du Conseil Municipal d'Enfants 2020-2021 et ceux du Conseil Municipal d'Enfants 2021-2022 participeront à la visite.
- **DIT** que les frais de déplacement (train, métro) seront pris en charge par la commune, soit directement, soit par remboursement de frais.
- **FIXE** une participation au voyage d'un montant de dix euros par enfant.

FAIT LES : JOUR, MOIS ET AN QUE CI-DESSUS  
ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS  
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

  
**Bernard ROMIER**  
Maire de Grézieu-la-Varenne